

Août 2015

DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015 (1) : LE CONTEXTE

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Jérôme FOURQUET
Sylvain MANTERNACH

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

www.fondapol.org

DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015 (1) : LE CONTEXTE

Jérôme FOURQUET
Sylvain MANTERNACH

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice Président : Grégoire Chertok
Directeur général : Dominique Reynié
Présidente du Conseil scientifique et d'évaluation : Laurence Parisot

La Fondation pour l'innovation politique publie la présente note dans le cadre de
ses travaux sur les *valeurs*.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la croissance économique, l'écologie, les valeurs et le numérique.

Le site www.fondapol.org met à disposition du public la totalité de ses travaux. Sa nouvelle plateforme « Data.fondapol » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

Par ailleurs, notre média « Trop Libre » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « Trop Libre » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « Renaissance numérique » (anciennement « Politique 2.0 »).

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

RÉSUMÉ

Les 22 et 29 mars 2015, les Français ont été appelés aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux. Cette note, la première d'une série de trois consacrées à ce scrutin, s'intéresse au regard porté par les électeurs sur leur département ainsi qu'à l'engagement des forces politiques dans cette bataille électorale. À partir de nombreux sondages réalisés par l'Ifop, la note analyse l'attachement des différentes catégories de la population à leur collectivité départementale, leurs doutes quant à son avenir mais aussi leurs attentes. Les auteurs passent ensuite en revue l'offre de candidatures, détaillant notamment l'impact du nouveau maillage territorial du Front national et de l'éclatement des candidatures de gauche. Enfin, ils s'attachent à réaliser un profil sociologique des candidats selon leur sensibilité politique afin de pouvoir le comparer avec celui de l'ensemble des Français.

LISTE DES ABRÉVIATIONS DES PARTIS OU MOUVEMENTS POLITIQUES UTILISÉES DANS CETTE NOTE

CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions

DVD : divers droite

DVG : divers gauche

EELV : Europe Écologie-Les Verts

EXD : Extrême droite

EXG : Extrême gauche

FdG : Front de gauche

FN : Front national

Modem : Mouvement démocrate

PCF : Parti communiste français

PG : Parti de gauche

PRG : Parti radical de gauche

PS : Parti socialiste

UD : Union de la droite

UDI : Union des démocrates et indépendants

UG : Union de la gauche

UMP : Union pour un mouvement populaire. Depuis le 30 mai 2015, l'UMP a changé de nom et s'appelle désormais Les Républicains.

DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015 (1) :

LE CONTEXTE

Jérôme FOURQUET

Directeur du département Opinion et Stratégies d'entreprises de l'Ifop

Sylvain MANTERNACH

Géographe-cartographe, formé à l'Institut français de géopolitique

INTRODUCTION

Les 22 et 29 mars 2015, les Français ont été appelés aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux. Suite à la loi du 17 mai 2013, ces derniers remplacent les conseillers généraux, tandis que les conseils généraux deviennent des conseils départementaux. En cette année 2015, l'ensemble des assemblées départementales ont été renouvelées et, dorénavant, elles le seront intégralement tous les six ans. La nouveauté réside dans ce renouvellement intégral (les conseils généraux étaient jusqu'ici renouvelés par moitié, ce qui avait pour conséquence d'atténuer les effets de bascule), mais aussi et surtout dans l'instauration d'un scrutin binominal et paritaire, puisqu'à partir de cette élection les électeurs devront désigner un binôme homme-femme au suffrage majoritaire à deux tours. Ce passage au scrutin binominal a imposé le redécoupage des cantons afin de diviser leur nombre par deux et de permettre un rééquilibrage démographique des cantons. Paris, la métropole de Lyon, la Guyane et la Martinique n'étaient pas concernés par ce scrutin.

Ce scrutin intermédiaire était très attendu après les revers enregistrés par la gauche aux élections municipales et européennes de 2014 et du fait de la dynamique du Front national observée depuis 2012. La présence de candidats du FN dans presque tous les cantons laissait augurer d'un résultat historique pour ce parti, mais le grand vainqueur de cette élection est finalement et incontestablement la droite. La stratégie de rassemblement de cette dernière a très bien fonctionné puisque, au lendemain de ces élections, elle a conquis 27 départements et n'en a perdu qu'un seul. À l'inverse, le grand perdant est la gauche qui perd 27 départements et n'en dirige plus que 30, victime d'une véritable vague bleue. Le FN, quant à lui, réalise un bon score et se maintient à un niveau élevé mais il ne poursuit pas sa dynamique et s'avère incapable, car trop isolé, de remporter un seul département.

La présente analyse se propose d'éclairer les principaux résultats de cette élection à partir de données d'enquêtes et d'une analyse de géographie électorale menée à différentes échelles.

A. LE RAPPORT DES FRANÇAIS À LEUR DÉPARTEMENT

À deux semaines du premier tour des élections départementales, moins de 3 Français sur 10 (29 %) connaissaient le nom du président de leur conseil général (15 % pensaient le savoir, mais à tort), attestant de la sorte le déficit de notoriété dont pâtissent ces institutions locales et leurs représentants¹. Les personnes les plus âgées semblaient toutefois plus au fait que leurs cadets : 48 % des personnes âgées de 65 ans et plus ont été en mesure de donner le nom exact du président de leur conseil général, contre 15 % seulement pour les moins de 35 ans, génération qui lit moins la presse quotidienne régionale ou les magazines édités par les conseils généraux. De la même façon, les habitants de l'agglomération parisienne, territoire où les notions de département et de conseils généraux sont moins incarnées, apparaissent en retrait (21 %, - 8 points par rapport à l'ensemble).

Par ailleurs interrogés sur la répartition des compétences, les Français penchent en faveur du maintien aux conseils généraux de chaque compétence testée. L'écart entre les personnes souhaitant que la compétence

1. Sondage Ifop pour *Dimanche Ouest-France* réalisé par Internet du 27 février au 5 mars 2015 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 400 personnes.

reste attribuée au niveau départemental et celles désirant que celle-ci soit transférée au niveau régional est tangible pour ce qui constitue le cœur d'activité de l'institution : l'action sociale (44 % des interviewés préfèrent que l'aide sociale reste gérée au niveau du département, contre 31 % qui préfèrent un transfert à la Région), les transports (scolaires, 44 % contre 34 % ; entretien des routes départementales et des axes locaux, 42 % contre 36 %) ou les aides au développement économique local (42 % contre 34 %). En revanche, sur la construction et l'entretien des collèges, il est difficile de dégager une inclinaison pour l'une ou l'autre des solutions, l'écart n'étant que de 4 points entre les partisans de la compétence départementale (41 %) et ceux de la compétence régionale (37 %).

Tableau 1 : Choix entre conseil général et conseil régional pour l'attribution de différentes compétences

Question : Vous savez que dans le cadre de la réforme territoriale, les compétences actuelles des conseils généraux, c'est-à-dire les départements, pourraient être attribuées aux conseils régionaux. Pour chacune des compétences suivantes, estimez-vous qu'il faudrait qu'elle reste attribuée aux conseils généraux ou qu'elle soit transférée aux conseils régionaux ?

	Reste attribuée aux conseils généraux (en %)	Soit transférée aux conseils régionaux (en %)	Vous ne savez pas (en %)	Total (en %)
L'aide sociale : RSA, allocations pour les personnes âgées dépendantes (APA) et handicapées	44	31	25	100
Les transports scolaires	44	34	22	100
L'entretien des routes départementales et des axes routiers locaux	42	36	22	100
Les aides au développement économique local	42	34	24	100
La construction et l'entretien des collèges	41	37	22	100

Dans le détail et de manière assez attendue, il apparaît que les ruraux témoignent d'un attachement plus grand aux compétences du conseil général. Il en est ainsi concernant les transports scolaires (50 %, + 7 points par rapport aux urbains), l'entretien des routes départementales et des axes routiers locaux (45 %, + 3 points), les aides au développement économique local (47 %, + 6 points) ou la construction et l'entretien des collèges (45 %, + 6 points). Sans surprise, les partisans de la suppression des conseils généraux sont plus enclins à favoriser le transfert des compétences proposées aux conseils régionaux. Pour autant, il en demeure systématiquement environ un tiers pour se prononcer pour leur maintien au niveau départemental !

Enfin, il convient de noter que la question de l'action sociale du département est celle qui divisait le plus équitablement les Français, quasiment aucun écart ne se faisant jour selon leur lieu d'habitation (45 % des habitants de zone rurale préféreraient qu'elle reste attribuée aux conseils généraux, 44 % au sein des communes urbaines de province, 39 % dans l'agglomération parisienne). Même le fait d'adhérer à la suppression des conseils généraux ne génère pas de rejet massif du maintien de la compétence au niveau départemental : 38 % des interviewés favorables à la suppression des conseils généraux sont tout de même d'avis que cette compétence leur reste, contre 38 % pour un transfert à la Région.

Autre enseignement de cette enquête : à deux semaines des élections les concernant, l'existence même des conseils généraux était clairement questionnée et divisait les Français, puisque 52 % d'entre eux se déclaraient favorables à la suppression de l'institution locale. La légitimité de la représentation départementale, fortement affaiblie par l'impact de la crise économique et la sensibilité plus forte de nos concitoyens à la dépense publique, vacille en effet depuis le début de l'année 2014 où 6 Français sur 10 se prononçaient alors en faveur de leur suppression.

Tableau 2 : Adhésion à la suppression des départements

Question : Êtes-vous favorable ou opposé à la suppression des conseils généraux, c'est-à-dire des départements, qui fusionneraient avec les régions ?

	Rappel octobre 2008* (en %)	Rappel avril 2014** (en %)	Rappel mai 2014*** (en %)	Mars 2015 (en %)
Favorable	39	60	55	52
Opposé	59	40	44	48
Ne se prononcent pas [réponse non suggérée]	2	–	1	–
Total	100	100	100	100

* Sondage Ifop pour *Dimanche Ouest-France* réalisé par téléphone du 2 au 3 octobre 2008 auprès d'un échantillon de 1 004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

** Sondage Ifop pour *Sud-Ouest Dimanche* réalisé par questionnaire autoadministré en ligne du 9 au 11 avril 2014 auprès d'un échantillon de 978 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

*** Sondage Ifop pour *Dimanche Ouest-France* réalisé par téléphone du 7 au 10 mai 2014 auprès d'un échantillon de 973 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

C'est donc un certain rééquilibrage des positions qui s'observait à la veille du scrutin (52 %, – 8 points en faveur de la suppression de l'échelon), comme si les arguments déployés par les « départementalistes » à l'occasion

des débats sur la réforme territoriale avaient fini par rencontrer un certain écho, notamment dans les campagnes. En effet, c'est parmi les ruraux que l'adhésion à la suppression a le plus reculé : - 11 points par rapport à l'enquête d'avril 2014, contre - 7 points parmi les urbains de province et - 4 points seulement en région parisienne.

Les clivages observés précédemment se vérifient, les personnes témoignant d'un attachement plus fort à l'institution étant, assez logiquement, plutôt en faveur de son maintien (60 % des habitants de communes rurales sont opposés à la suppression des conseils généraux, + 14 points par rapport aux citadins). Quant au clivage politique, il s'opère davantage entre les partis dits de gouvernement et les extrêmes, qu'entre gauche et droite : 61 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon en 2012 et 57 % de ceux de Marine Le Pen sont opposés à la suppression des départements, contre 39 % des électeurs de François Hollande, 40 % de ceux de François Bayrou, et 41 % de ceux de Nicolas Sarkozy.

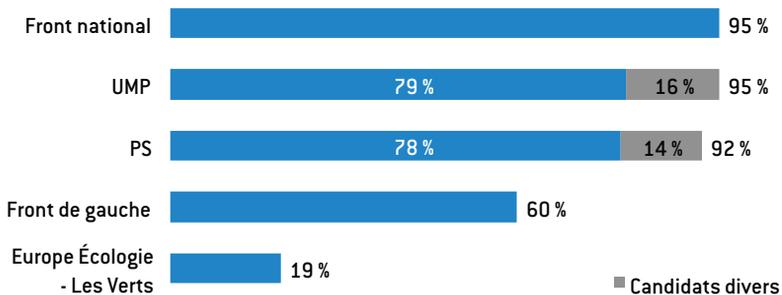
B. L'OFFRE DE CANDIDATURES : LES FORCES EN PRÉSENCE

Si l'opinion était partagée sur le sort de l'institution départementale et sur l'éventuel transfert des compétences historiques des conseils généraux aux conseils régionaux, les élections départementales des 22 et 29 mars s'annonçaient malgré tout comme un rendez-vous politique d'importance dans la mesure où la dimension nationale de ce vote devait être beaucoup plus présente que lors des élections municipales. Ainsi, interrogés dans le cadre du Tableau de bord politique Ifop-Fiducial pour *Paris-Match* et Sud Radio, seulement 47 % des Français envisageaient de se prononcer principalement en fonction de considérations locales, contre 69 % à l'occasion des municipales. Cette dimension nationalisée du scrutin n'était *a priori* pas une bonne nouvelle pour la gauche, car le vote sanction risquait de s'y exprimer avec une grande intensité : 40 % des personnes interrogées avaient ainsi l'intention de sanctionner le couple exécutif et sa politique, contre 20 % au moment des municipales, pourtant déjà particulièrement meurtrières pour la gauche. Cette sanction pouvait encore être amplifiée par le très fort éclatement de l'offre politique à gauche, telle qu'elle ressort de l'analyse des données publiées par le ministère de l'Intérieur.

1. LE FRONT NATIONAL A PRÉSENTÉ LE MEILLEUR TAUX DE COUVERTURE

Le dénombrement sur la base des données publiées par le ministère de l'Intérieur a permis d'établir un état des lieux des forces en présence. Le FN affichait le meilleur taux de couverture, avec une présence de binômes dans 1 896 cantons sur 1 995, soit un taux de 95 %. Pendant longtemps, et même lors des élections municipales de mars 2014, la formation frontiste a éprouvé des difficultés à mailler le territoire et a souffert de ressources militantes limitées. Lors des cantonales de 2011, par exemple, le FN n'avait aligné que 1 360 candidats alors que 2 000 cantons étaient soumis à renouvellement (soit un taux de couverture de 67 %). Il semblerait que cet obstacle a été surmonté et qu'en dépit de polémiques sur le profil et le recrutement de personnalités controversées dans différents cantons, le parti se soit constitué un vivier militant suffisamment étoffé pour se présenter quasiment partout. On notera que parmi les 1 560 élus municipaux que le FN a fait élire en mars 2014, 1 170 étaient candidats aux départementales. Ce taux de couverture presque total conjugué à sa très forte audience attendue – un sondage Ifop pour *Le Figaro* créditait le FN de 30 % d'intentions de vote à quelques jours du scrutin – pouvait déboucher, lorsque le ministère de l'Intérieur totaliserait les résultats de chaque canton, sur un score national très élevé.

Graphique 1 : Taux de couverture des différentes formations politiques pour les élections départementales



Note de lecture : Le FN présente des binômes dans 95% des cantons métropolitains.

Inversement, la droite (représentée par les binômes UMP-UDI ou Union de la droite) et le PS (binômes PS ou Union de la gauche) risquaient de voir

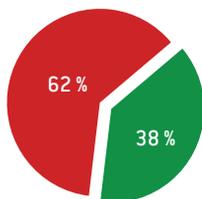
leur score national respectif mécaniquement tiré à la baisse par le fait qu'ils n'étaient pas présents dans environ un cinquième des cantons. Mais à côté de ces 79 et 78 % de cantons pourvus en candidats « officiels » de la droite et du PS, on pouvait ajouter respectivement 16 et 14 % de cantons dans lesquels il n'y avait pas de binôme officiel mais un binôme divers droite ou divers gauche dont on peut penser qu'il était soutenu dans une bonne partie des cas par l'UMP-UDI ou le PS. Avec cet appoint, le taux de couverture des deux grandes forces politiques devenait similaire à celui du FN : 95 % pour l'UMP-UDI et 92 % pour le PS. Au soir du premier tour, la définition du périmètre pertinent à retenir pour calculer les scores de la droite et de la gauche revêtitra une vraie importance politique et symbolique dans la mesure où selon que l'on agrégera ou non les divers droite à l'union UMP-UDI, cette dernière pourrait se retrouver soit devant, soit derrière le FN.

2. LE POIDS DES DIVERS DROITE ET DIVERS GAUCHE

Intellectuellement parlant, il n'est pas évident de trancher cette question dans la mesure où comme le montre le graphique 2, les configurations dans lesquelles se présentaient les candidats DVD et DVG étaient très variables. Dans respectivement 44 et 38 % des cas où ils étaient présents, ces « divers » n'affrontaient pas de candidat officiel, et il pouvait alors être légitime d'additionner au plan national leurs scores à ceux de l'UMP et du PS. Mais dans une majorité de cas (56 et 62 %), les divers se retrouvaient en concurrence avec les candidats officiels et il était donc difficile d'agréger leurs scores avec ceux du PS et de l'UMP au soir du premier tour pour déterminer quelle formation était arrivée en tête.

Graphique 2 : Configurations dans lesquelles se présentent les divers gauche et les divers droite

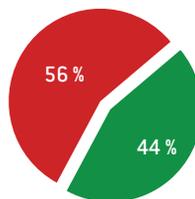
Divers gauche (751 cantons)



■ Configuration de primaire face à un binôme « officiel » (PS ou UMP)

■ Absence de concurrence avec un binôme « officiel » (PS ou UMP)

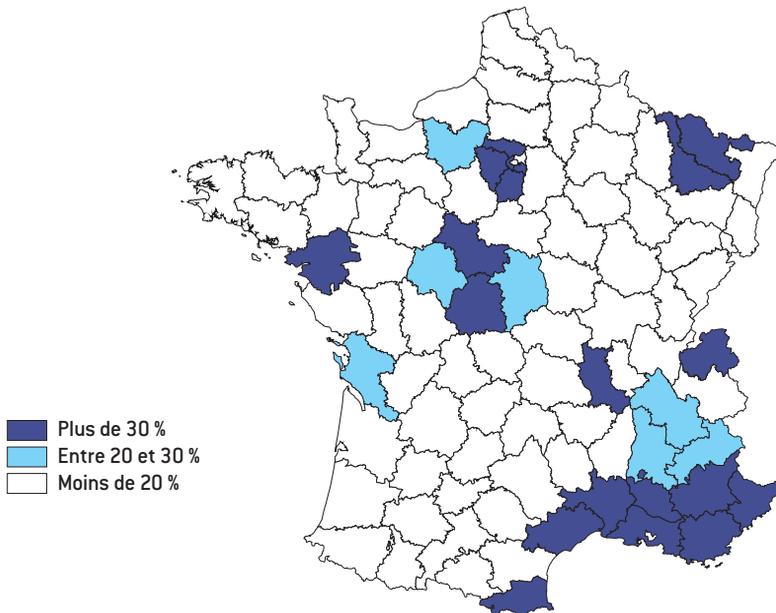
Divers droite (736 cantons)



Les cartes 1 et 2 représentent les départements où les dissidences exercées par les divers droite et les divers gauche ont été proportionnellement les plus nombreuses. On constate une forte présence des DVD en situation de primaires en Île-de-France (notamment du fait d'un important contingent de binômes Debout la France de Nicolas Dupont-Aignan) et en Rhône-Alpes, mais aussi et surtout dans quasiment tous les départements méditerranéens. Les candidats de l'UMP ou de l'Union de la droite affrontaient ainsi des DVD dans les deux tiers des cantons des Bouches-du-Rhône et dans la moitié de ceux du Vaucluse et des Alpes-Maritimes. Cette forte dispersion pouvait apparaître particulièrement dangereuse dans une zone où la poussée frontiste risquait d'être très puissante mais le risque d'une non-qualification de la droite au second tour était à relativiser car la gauche était structurellement faible dans cette région et également divisée.

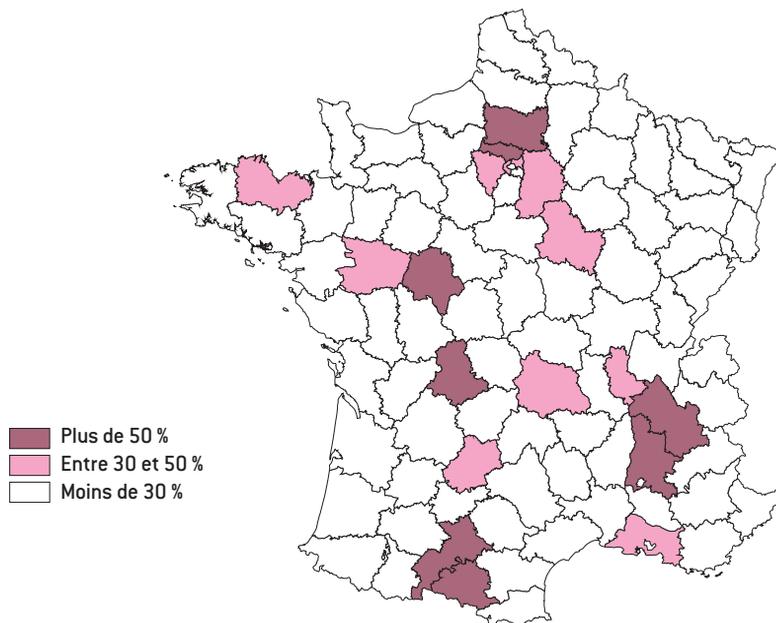
Carte 1 : Pourcentage de cantons où des binômes UMP et DVD s'affrontent au 1^{er} tour

Départements où les « primaires » à droite entre UMP et DVD sont les plus fréquentes



Carte 2 : Pourcentage de cantons où des binômes PS et DVG s'affrontent au 1^{er} tour

Départements où les « primaires » à gauche entre PS et DVG sont les plus fréquentes

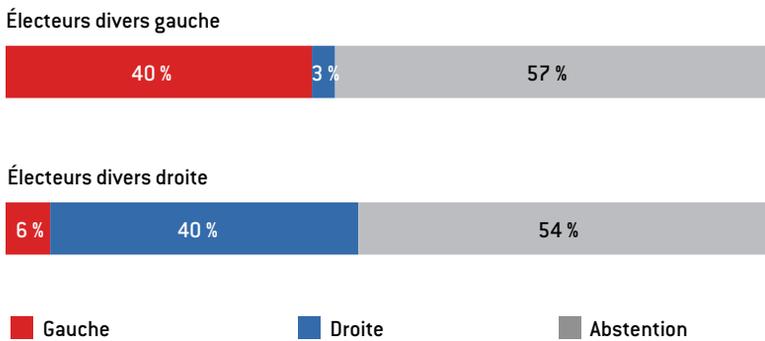


Les divers gauche ont quant à eux fait peser leur pouvoir de nuisance de manière un peu plus fréquente (468 cas de primaire avec le PS, contre 414 pour les DVD avec l'UMP) dans des départements répartis un peu partout sur le territoire. On voit ainsi apparaître certains départements où les radicaux de gauche sont historiquement implantés², notamment dans le Sud-Ouest (Midi-Pyrénées), voire dirigent le conseil général (Puy-de-Dôme), ou dans les Bouches-du-Rhône en proie à la dissidence guériniste ainsi que toute une série d'autres départements PS-DVG. La plupart de ces derniers présentaient la caractéristique commune de ne présenter aucun binôme estampillé Front de gauche (Oise, Rhône ou Maine-et-Loire) ou quasiment aucun (Côtes-d'Armor, Drôme et Yonne). Cette situation qui pouvait résulter d'alliances réalisées par le FdG avec les Verts ou avec le PS avait, par ricochet, incité à des candidatures divers gauche : soit des socialistes désavouant ces accords ou s'estimant lésés avaient décidé de se présenter en dissidents, soit des personnalités de gauche voyant qu'un espace se libérait ont tenté leur chance. Au total, ces nombreux candidats « divers » ont drainé à eux un volume de voix important. Au soir du premier tour, les binômes estampillés divers gauche par le ministère de l'Intérieur – on verra plus loin qu'une bonne part

2. On comptait six binômes du Parti radical de gauche dans le Tarn-et-Garonne, fief de Jean-Michel Baylet, six également dans les Hautes-Pyrénées et quatre dans chacun des bastions du radicalisme que sont la Haute-Corse, la Charente-Maritime et l'Aveyron.

d'entre eux pouvaient en fait être assimilés à des candidatures EELV ou FdG – ont totalisé 6,8 % de suffrages et les divers droite quasiment le même score (6,7 %). Ces résultats ont été obtenus, on l'a vu, dans la majorité des cas en situation de primaire entre un binôme officiel et un « divers » qu'on pourrait qualifier de dissident. Les électeurs qui se sont portés sur ces candidats l'ont donc fait en connaissance de cause et vraisemblablement parce qu'ils ne souhaitent pas voter pour le candidat « officiel » de leur camp. Cette plus grande distance aux deux grands partis des électeurs DVG et DVD se retrouve dans les taux de reports au second tour de ces deux électors. Ainsi, en cas de duels gauche-droite au second tour et selon les enquêtes Ifop réalisées, les voix des divers gauche et divers droite se sont très mal reportées sur le candidat de leur camp respectif resté en lice comme le montre le graphique 3.

Graphique 3 : Reports des voix des divers gauche et divers droite au second tour en cas de duels gauche-droite



On retrouve le même phénomène en cas de duels face au Front national. Dans cette configuration, seuls 38 % des électeurs DVG se reportent sur le candidat de gauche affrontant le FN (les électeurs du Front de gauche se reportent à 65 % et ceux du PS à 83 %), une très large majorité (60 %) choisissant l'abstention ou le vote blanc.

Dans la configuration symétrique, 48 % des électeurs DVD se reportent sur le candidat de droite opposé au FN (les électeurs UMP-UDI-Modem se reportant à 85 %), 50 % décidant de s'abstenir ou de voter blanc. La présence de ces candidats divers droite et divers gauche a donc contribué à la dispersion électorale à gauche et à droite, et à la fragmentation du corps électoral, mais elle a également permis au premier tour de détourner de l'abstention des électeurs qui auraient difficilement opté pour les binômes socialistes et UMP.

3. UN FORT ÉCLATEMENT DE L'OFFRE POLITIQUE À GAUCHE

Mais le PS ne devait pas affronter que la seule concurrence de DVG, il était également confronté dans de très nombreux cantons au Front de gauche (ou à une de ses composantes) et, dans une moindre mesure, à Europe Écologie-Les Verts. D'après nos pointages, le PS se voyait opposé au FdG et à EELV dans 232 cantons, au FdG seul dans 731 cantons et à EELV seuls dans 85 cantons³.

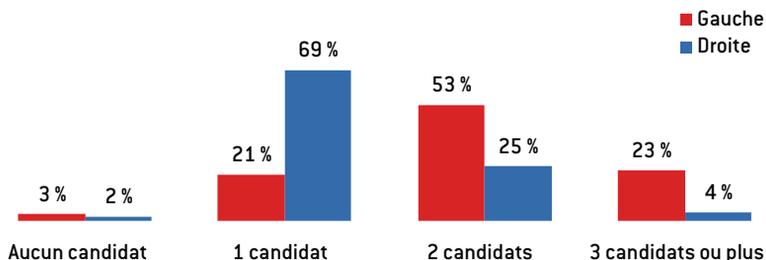
Tableau 3 : Fréquence des différentes configurations à gauche

Configuration dans le canton	Nombre de cantons	Proportion sur l'ensemble des cantons (en %)	Proportion sur les cantons où le PS se présente (en %)
Présence du PS	1 552	75	100
PS contre FdG sans EELV	731	37	47
PS contre FdG et contre EELV	232	12	15
Sous-total PS contre FdG	963	49	62
PS contre EELV sans FdG	85	4	5
PS contre EELV et contre FdG	232	12	15
Sous-total PS contre EELV	317	16	20
Sous-total PS contre DVG-PRG	468	23	30

Au total, et alors que le parti de la rue de Solferino et le bloc UMP-UDI alignaient à quelques unités près (1 552 contre 1 566) le même nombre de binômes, du fait du très fort éclatement de l'offre politique à gauche le PS ne serait le seul représentant de la gauche que dans 12 % des cantons alors que l'alliance UMP-UDI se retrouverait seule dans son camp au premier tour dans 54 % des cantons. Le graphique 4 traduit la même idée : la gauche n'allait être représentée par un seul binôme que dans seulement 21 % des cantons, alors que la droite le serait dans ce cas dans 69 % des cantons.

3. Ces chiffres ne prennent pas en compte les nombreux binômes « divers gauche » formés en fait par des membres du FdG ou d'EELV mais qui n'ont pas été répertoriés comme tel par le ministère de l'Intérieur. Nous abordons ce point dans *Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour*, Fondation pour l'innovation politique, août 2015.

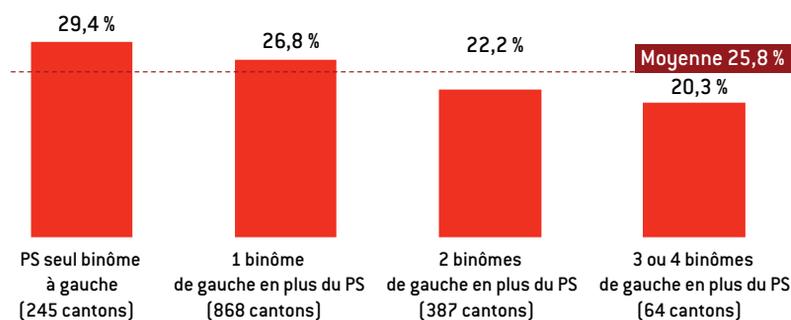
Graphique 4 : Répartition des cantons en fonction du nombre de candidats présentés par la gauche et par la droite et le centre



Note de lecture : La gauche est représentée par un seul binôme dans 21% des cantons et la droite est dans la même situation dans 69% des cas.

Ce spectaculaire décalage dans l'éclatement de l'offre politique à droite et à gauche risquait d'avoir de lourdes conséquences pour cette dernière. Or il semble que la division de la gauche a eu un impact certain mais limité sur la capacité de ses candidats à se qualifier pour le second tour. Comme le montre le graphique 5, et de manière totalement contre-intuitive, on constate en effet que le taux d'élimination des candidats socialistes (ou étiquetés Union de la gauche) au premier tour diminue d'autant plus que le nombre d'autres binômes de gauche était élevé dans le canton.

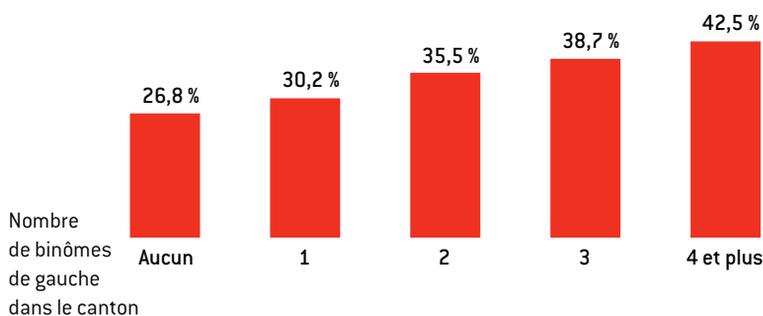
Graphique 5 : Taux d'élimination des candidats socialistes ou Union de la gauche en fonction de la configuration à gauche du premier tour



Dans les 245 cantons où le PS n'affrontait aucun concurrent à gauche, ses candidats ont été éliminés au soir du premier tour dans 29,4 % des cas, alors que ce taux n'a été que de 20,3 % dans les 64 cantons où le PS était face à trois ou quatre autres binômes de gauche.

Ce paradoxe s'explique par un fait relativement simple : les différentes formations ou personnalités de gauche ont été d'autant plus tentées de se présenter que le canton apparaissait favorable à la gauche. On constate en effet que plus le total des voix de gauche et d'extrême gauche aux élections européennes était élevé dans un canton, plus le nombre de candidatures à gauche était important. À l'inverse, comme on peut le voir sur le graphique 6, c'est dans les cantons les moins favorables à la gauche (à l'aune du résultat des européennes) que les vocations ont été les plus rares.

Graphique 6 : Score de l'ensemble de la gauche et de l'extrême gauche aux européennes en fonction du nombre de binômes de gauche aux élections départementales



La dispersion des voix de gauche consécutive à une offre de candidats très fournie a donc d'abord concerné les cantons les plus à gauche, ce qui est venu limiter l'impact négatif de la division. Cette dernière a joué un rôle dans l'échec de la gauche mais n'en est pas la cause unique et « automatique », comme le montre par exemple le cas du département du Nord. Il ressort en effet de l'analyse des rapports de forces canton par canton que le basculement à droite de cet emblématique bastion de la gauche n'est pas imputable à la seule division. Le tableau 4 montre ainsi que, dans plusieurs cantons où la droite et le FN étaient faibles, la division de la gauche ne l'a pas empêchée de se qualifier au second tour et de l'emporter la plupart du temps en duel face au FN.

Tableau 4 : Département du Nord : bien que divisée, la gauche se qualifie au second tour dans de nombreux cantons

Canton	Configuration à gauche au 1 ^{er} tour	Total au 1 ^{er} tour (en %)			Configuration au 2 ^e tour (en %)
		Gauche	Droite	FN	
Coudekerque-Branche	PS + EELV + DVG	39,4	24,2	36,4	PS {54,4}-FN {45,6}
Dunkerque-1	PS + FdG + EELV	41,5	14,9	43,6	PS {50,9}-FN {49,1}
Lille-3	PS + DVG	54,3	19,8	25,9	PS {66,5}-FN {33,5}
Grande-Synthe	PS + DVG	46,8	15,7	37,5	PS {57,3}-FN {42,7}
Lille-4	PS + DVG	54,3	22,5	23,2	PS {69,6}-FN {30,4}
Sin-le-Noble	PS + FdG	47,1	14,8	38,1	PS {51,5}-FN {48,5}
Lille-5	PS + DVG	56,8	23,4	19,8	PS {59,7}-Droite {40,3}
Villeneuve-d'Ascq	PS + EELV + FdG + DVG	49,7	27,0	23,3	PS {52,4}-Droite {47,6}

Mais dans d'autres cantons, où droite et FN étaient plus puissants, la division de la gauche (plus aboutie : trois binômes se présentant souvent contre généralement deux dans les cantons précédemment cités) a conduit à son élimination à l'issue du premier tour, alors que le total des voix de gauche était pourtant assez conséquent.

Tableau 5 : Dans d'autres cantons, la division a été fatale à la gauche

Canton	Configuration à gauche au 1 ^{er} tour	Total au 1 ^{er} tour (en %)			Configuration au 2 ^e tour
		Gauche	Droite	FN	
Annœullin	PS + EELV + FdG	35,3	30,4	34,3	Droite-FN
Dunkerque-2	PS + EELV + DVG + FdG	35,4	34,1	30,5	Droite-FN
Faches-Thumesnil	PS + FdG + EELV	39,0	29,9	31,1	Droite-FN
Fourmies	PS + FdG + EXG	35,6	29,8	34,6	Droite-FN
Marly	FdG + PS + EELV	37,0	30,0	31,3	Droite-FN
Maubeuge	PS + FdG + EXG	38,4	27,8	33,7	Droite-FN
Orchies	PS + FdG	34,6	30,0	33,5	Droite-FN
Tourcoing-2	PS + EELV + DVG + FdG	38,4	34,2	27,3	Droite-FN

4. UNE FORTE PRÉSENCE DU FRONT DE GAUCHE, SIGNE DE LA FRAC- TURE EXISTANT AU SEIN DE LA GAUCHE

Évaluée selon le nombre de binômes présentés, la concurrence la plus vive pour le PS était celle du Front de gauche qui l'affrontait dans un canton sur deux. Soucieuse de préserver ses mairies et son réseau d'élus municipaux, la direction du PCF avait largement joué le jeu de l'union à gauche dès le premier tour des municipales dans de nombreuses communes il y a un an seulement. Si cette décision tactique, qui avait fortement irrité Jean-Luc Mélenchon, avait pu être justifiée idéologiquement en mettant en avant les bilans et les projets municipaux des équipes de gauche, le paysage politique avait beaucoup évolué en douze mois. Avec l'arrivée de Manuel Valls à Matignon et d'Emmanuel Macron à Bercy, le virage social-libéral s'était encore nettement accentué, à tel point que le prix idéologique pour justifier des candidatures communes devenait beaucoup trop élevé pour le PCF.

Dans ce contexte, on a observé un nombre élevé de primaires FdG-PS en Île-de-France, notamment dans le département de la Seine-Saint-Denis, longtemps dirigé par le PCF, avec des duels dans 90 % des cantons séquanodionysiens. C'était le cas également dans d'autres bastions communistes : duels FdG-PS dans 74 % des cantons de Seine-Maritime et dans 78 % de ceux du Nord, mais seulement 42 % dans l'Allier, conseil général également présidé par un communiste. Mais cette combativité a été très fortement tempérée dans certains départements où la menace frontiste était réelle et où le FdG a conclu des alliances avec les autres formations de gauche. Ainsi, en vertu d'un accord avec EELV, on ne comptait aucun binôme estampillé Front de gauche dans l'Oise (des membres du FdG étaient présents dans certains binômes, mais ces derniers n'étaient pas siglés FdG). On n'en dénombra de la même façon que dans 12 % des cantons du Vaucluse, dans 22 % de ceux de la Somme et dans 29 % de ceux de l'Aisne. Mais en dépit de la pression frontiste s'exerçant également dans d'autres départements, le Front de gauche a quand même voulu se compter en présentant par exemple des binômes dans 57 % des cantons du Var, 59 % de ceux des Alpes-Maritimes et dans 81 % de ceux de Moselle. On notait enfin une présence très clairsemée du Front de gauche dans des départements comme la Drôme ou l'Yonne (du fait d'une alliance avec EELV), dans les Côtes-d'Armor (dans plusieurs cantons des tickets PS-PCF ont été constitués) ou bien encore dans le Maine-et-Loire où le PCF s'est allié à Nouvelle Donne.

Cette forte présence du FdG ou de l'une de ses composantes n'est pas en soi inédite, le PCF ayant en effet historiquement aligné des candidats dans la

plupart des cantons, mais par rapport aux municipales de 2014 elle traduit néanmoins les tensions grandissantes au sein de la gauche et l'hostilité croissante du monde communiste et de la « gauche de la gauche » à la politique menée par le tandem Hollande-Valls.

Cette opposition se lira également au second tour au travers de mauvais reports de l'électorat du FdG sur le PS. Pour tenter de mesurer ce phénomène, nous nous sommes concentrés sur les 193 cantons où avait lieu une primaire PS-FdG au premier tour ⁴ et dans lesquels le binôme du Front de gauche a été éliminé à l'issue du premier tour. Dans l'ensemble de ces cantons, les candidats PS progressent en moyenne entre les deux tours de 14,2 points, en partie du fait des reports de l'électorat du FdG (qui pèse en moyenne 9,5 % dans ces cantons) mais aussi de l'apport d'abstentionnistes de gauche qui ne se sont mobilisés qu'au second tour, voire de celui d'autres électeurs (de candidats « divers », par exemple).

On peut évaluer cette progression « mécanique » ou « naturelle » à + 4,7 points, que l'on obtient en retranchant à la progression du PS (+ 14,2 points) le score du FdG au premier tour (9,5 %). Une fois déterminée cette progression « naturelle », on peut dans un second temps calculer la progression théorique des candidats socialistes canton par canton en ajoutant cette progression « naturelle » au score du FdG dans le canton. Or, comme le montre le tableau 6, plus le niveau du Front de gauche était élevé au premier tour, plus l'écart négatif entre la progression théorique du PS et sa progression réellement observée est fort.

Tableau 6 : L'écart entre la progression « théorique » et la progression réelle du PS est indexé sur le score du Front de gauche

Score du FdG au premier tour (en %)	Progression « théorique » du PS entre les deux tours (en points)	Progression réelle du PS entre les deux tours (en points)	Écart entre la progression « théorique » et la progression réelle du PS
< 6	+ 9,0	+ 11,5	+ 2,5
De 6 à 9	+ 12,1	+ 12,7	+ 0,6
De 9 à 12	+ 15,3	+ 14,6	- 0,7
De 12 à 15	+ 18,0	+ 16,5	- 1,5
De 15 à 18	+ 21,0	+ 19,0	- 2,0
> 18	+ 25,8	+ 20,2	- 5,6

4. Afin de pouvoir observer de la manière la plus claire possible les seuls reports du FdG sur le PS, nous avons volontairement laissé de côté les cantons où se présentaient en plus du PS et du FdG d'autres candidats de gauche.

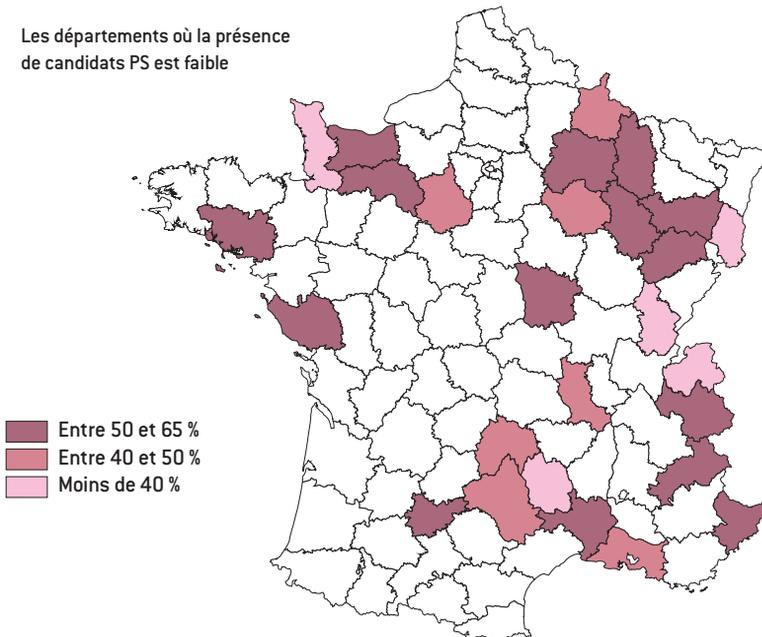
En d'autres termes, plus le vote FdG était élevé au premier tour et plus le manque à gagner par rapport au potentiel des voix de gauche a été important pour le PS au second tour. Le fait que cet écart augmente linéairement avec le niveau du vote FdG au premier tour indique que nous sommes en présence d'un phénomène qui s'est répété dans la plupart des cantons et dont l'intensité a causé du tort au PS.

Les données de sondages de l'Ifop confirment cette observation. Les interviewés ayant voté pour le FdG au premier tour et confrontés au second tour à un duel gauche-droite ont certes déclaré pour 60 % d'entre eux voter pour le candidat de gauche restant en lice au second tour, mais 37 % ont indiqué une préférence pour l'abstention ou le vote blanc ⁵, soit un manque à gagner très important pour la gauche au second tour.

5. GÉOGRAPHIE DES CANDIDATURES PS ET UMP

À la lecture de la carte 3, on constate que le taux de couverture des cantons par le PS variait sensiblement selon les régions, sans doute en partie en raison de l'existence ou non d'accords locaux avec des partenaires.

Carte 3 : Pourcentage de cantons où un binôme PS est présent



5. Quelque 3 % optant pour le vote en faveur du candidat de droite.

Mais il semblerait que, plus structurellement et compte tenu du climat d'opinion national très défavorable à la gauche, les socialistes (anticipant une défaite ?) n'aient pas redoublé d'efforts dans toute une série de départements historiquement acquis à la droite. On voit en effet apparaître sur la carte, en filigrane et de manière imparfaite, les bastions traditionnels de la droite. Le PS n'alignait ainsi des binômes que dans moins de 40 % des cantons de Lozère, Haute-Savoie, Haut-Rhin ou de la Manche. La présence socialiste était inférieure à 50 % des cantons dans l'Aube, l'Eure-et-Loir, le Cantal ou bien encore l'Aveyron, et à 65 % en Vendée, dans l'Orne, le Calvados, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, les Vosges, la Savoie et les Alpes-Maritimes.

L'UMP, quant à elle, couvrait moins de 50 % des cantons dans certains départements favorables à la gauche, qu'il s'agisse de l'Ariège, du Tarn, du Gers, du Lot, de la Haute-Vienne et des Côtes-d'Armor, mais aussi dans différents territoires pourtant marqués à droite. C'est le cas dans le Cantal, l'Aveyron, la Lozère, la Manche ou bien encore dans l'Est, dans l'Aube, la Haute-Marne, les Vosges ou la Meuse, du fait de la présence de candidats divers droite, UDI ou Union du centre, alors même que bon nombre de ces conseils généraux étaient dirigés par un président UMP.

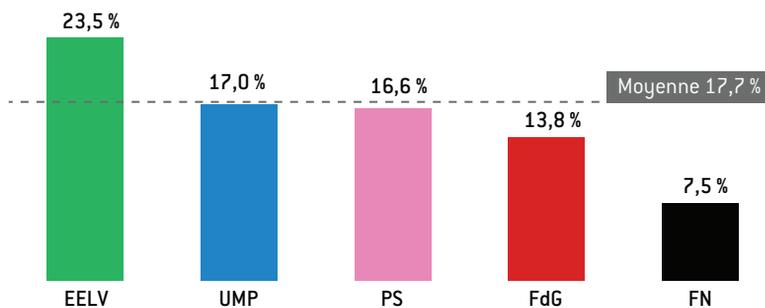
C. LE PROFIL SOCIOLOGIQUE DES CANDIDATS : UNE CERTAINE HOMOLOGIE AVEC LA SOCIOLOGIE DES ÉLECTORATS

Hormis la présentation détaillée de l'offre politique canton par canton, le profil des différents candidats fourni par le ministère de l'Intérieur comportait également des informations concernant la profession des membres des binômes enregistrés. Il est vrai que certaines personnes n'ont pas rempli cette case, mais les éléments disponibles étaient assez complets et permettent de dresser un portrait sociologique des candidats des grandes formations.

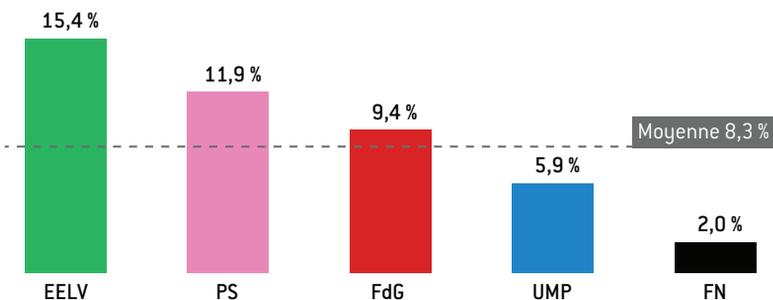
On constate tout d'abord une forte présence des cadres du privé et du public (17,7 % de l'ensemble des candidats) et des enseignants (8,3 %). Mais ces deux groupes sociaux sont inégalement représentés selon les familles politiques. Comme le montrent les graphiques 7 et 8, cadres et enseignants étaient proportionnellement plus nombreux parmi les candidats écologistes.

L'UMP se distinguait par une légère sous-représentation des enseignants, tandis que PS, FdG et UMP comptaient une proportion assez similaire de cadres dans leurs rangs.

Graphique 7 : Proportion de cadres parmi les candidats

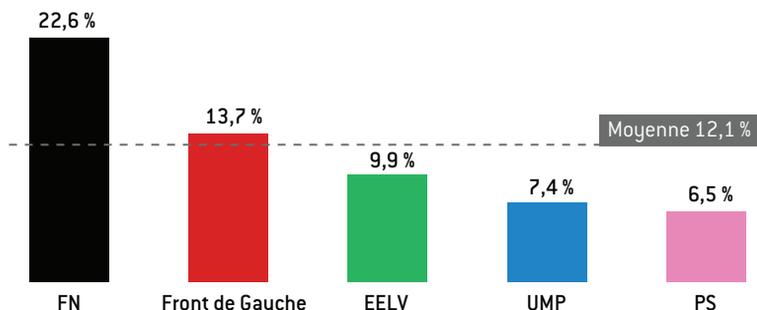


Graphique 8 : Proportion d'enseignants parmi les candidats



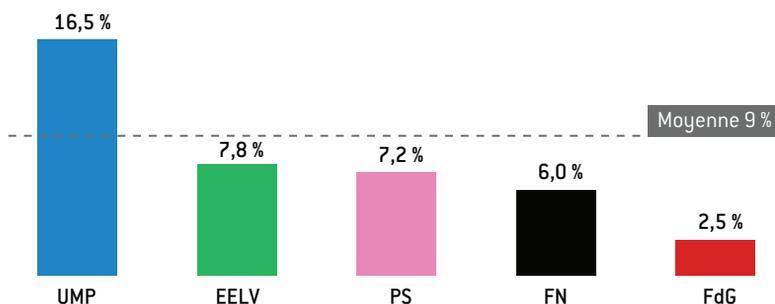
Concernant ces deux groupes, le FN se singularisait nettement avec seulement 9,5 % de cadres ou d'enseignants, contre 26 % en moyenne. Ce déficit en CSP+ était comblé par une très nette surreprésentation des ouvriers et employés du privé (graphique 9) : 22,6 % des candidats frontistes appartiennent à l'une de ces deux catégories, soit 10 points de plus que la moyenne. Les importants efforts de recrutement de militants et de candidats fournis par le FN dans le cadre de cette campagne ont donc d'abord porté leurs fruits dans les milieux populaires. Ceci démontre une nouvelle fois l'ancrage de ce parti dans ces milieux (le FN y obtenant ses meilleurs résultats électoraux), ancrage faisant aujourd'hui défaut aux autres principales formations politiques (à l'exception du FdG). On notera que c'est au PS que la proportion d'employés et d'ouvriers du privé était la plus faible (6,5 %).

Graphique 9 : Proportion d'employés ou ouvriers du privé parmi les candidats

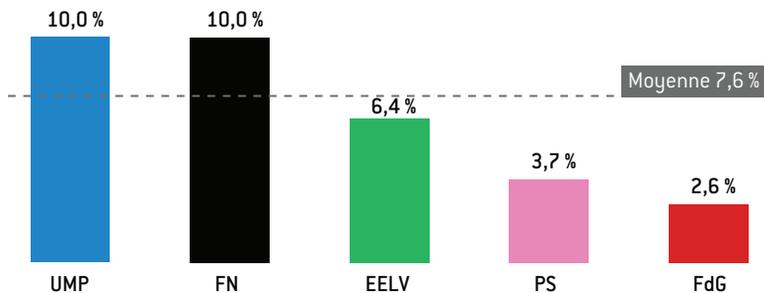


Cette proportion est identique à ce que pèsent les chefs d'entreprise et les professions libérales (7,2 %) parmi les candidats du parti à la rose (graphique 10). Ce groupe social y est quasiment représenté à son poids moyen alors que les petits indépendants (agriculteurs, commerçants et artisans), eux, y sont sous-représentés (graphique 11). De façon plus marquée et de manière assez attendue, le FdG souffre d'un vrai déficit dans ces deux catégories, alors que l'UMP semble avoir eu beaucoup moins de mal à y recruter (26,5 % pour le total des deux groupes contre 16,6 % en moyenne).

Graphique 10 : Proportion de chefs d'entreprise et de professions libérales parmi les candidats

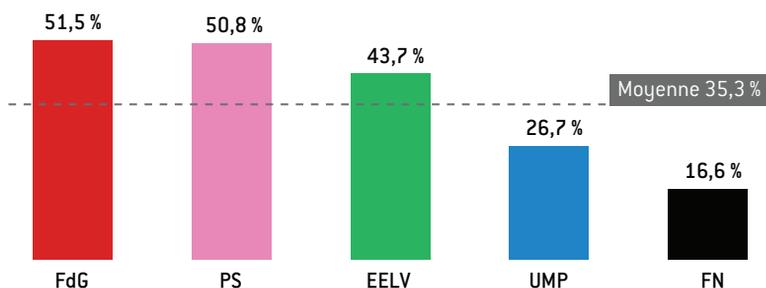


Graphique 11 : Proportion d'agriculteurs, d'artisans et commerçants parmi les candidats



Ces deux catégories agrégées étaient quasiment à leur poids moyen parmi les candidats frontistes, mais on constate néanmoins un léger déséquilibre au profit des indépendants et au détriment des chefs d'entreprise et professions libérales, ce qui vient encore renforcer la surreprésentation des CSP- et/ou des moins diplômés dans les troupes lepénistes. À ce clivage s'en ajoute un autre, celui opposant privé et public (graphique 12). L'ensemble des salariés et des retraités de la fonction publique représentait en effet un gros tiers (35,3 %) de l'ensemble des candidats, mais cette proportion y était nettement supérieure (plus de 50 %) au FdG et au PS ; alors qu'elle n'atteignait que 26,7 % à l'UMP et seulement 16,6 % au FN.

Graphique 12 : Proportion de salariés ou retraités du public parmi les candidats



Sur la base de cette analyse du profil des candidats apparaissent de manière très appuyée les tropismes sociologiques de chaque famille politique : la gauche et la fonction publique, l'UMP et les CSP+, le FN et les catégories populaires du privé. Ainsi la tripartition du paysage politique entre trois blocs – gauche, droite, FN – renverrait également d'une certaine manière à une tripartition de l'espace social.

On constate par ailleurs que la nouvelle loi électorale n'a pas vraiment permis une meilleure représentation des catégories populaires au sein des candidats. On observe, parallèlement, que les personnes issues de l'immigration étaient très peu présentes. Les candidats portant un prénom d'origine arabomusulmane ne représentaient en effet que 3 % du total des candidats ⁶. Si cette proportion était un peu plus importante à gauche, avec 4,5 % parmi les candidats PS et EELV, 3,7 % au FdG, contre 1,8 % seulement à l'UMP-UD et 0,6 % au FN ⁷, force est de constater que la « diversité » n'a pas fait de progrès significatif à l'occasion de ce scrutin. Ce dernier, en revanche, du fait de l'introduction du principe du binôme paritaire, a abouti à une féminisation massive de l'univers des conseillers départementaux. Mais si la parité a été mécaniquement atteinte par la loi d'un point de vue quantitatif (les femmes représentant 50 % des élus), des progrès demeurent à faire au plan qualitatif : à l'issue du « troisième tour », les femmes ne représentent en effet que 10 % des présidents de conseils généraux.

6. Pour une présentation plus complète sur cette mode de comptabilisation *via* les prénoms, voir Jérôme Fourquet, Nicolas Lebourg et Sylvain Manternach, *Perpignan, une ville avant le Front national ?*, Fondation Jean-Jaurès, décembre 2014.

7. La proportion la plus élevée (8,5 %) est observée parmi les candidats divers gauche. Ceci témoigne d'un tropisme assez marqué en faveur de la gauche de la population issue de l'immigration mais aussi de la difficulté rencontrée par ces candidats à se faire investir par ces partis d'où le choix de candidatures indépendantes. On retrouve par exemple ce phénomène assez fréquemment en Seine-Saint-Denis.



Départementales de mars 2015 (1) : le contexte
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages



Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages



Départementales de mars 2015 (3) : le second tour
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages



Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes
Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages



Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton
Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages



Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France
Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.

François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 32 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 44 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sinié, mai 2014, 34 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 38 pages

L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 48 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 48 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 48 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 42 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 32 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre ...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 32 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 44 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 40 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

Où va l'Église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo.

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ? Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'Opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche : qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur www.fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDAPOL

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondapol les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 €, de 75 % de vos dons versés.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

Contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015 (1) : LE CONTEXTE

Par Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach

Les 22 et 29 mars 2015, les Français ont été appelés aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux. Cette note, la première d'une série de trois consacrées à ce scrutin, s'intéresse au regard porté par les électeurs sur leur département ainsi qu'à l'engagement des forces politiques dans cette bataille électorale.

À partir de nombreux sondages réalisés par l'Ifop, la note analyse l'attachement des différentes catégories de la population à leur collectivité départementale, leurs doutes quant à son avenir mais aussi leurs attentes.

Les auteurs passent ensuite en revue l'offre de candidatures, détaillant notamment l'impact du nouveau maillage territorial du Front national et de l'éclatement des candidatures de gauche.

Enfin, ils s'attachent à réaliser un profil sociologique des candidats selon leur sensibilité politique afin de pouvoir le comparer avec celui de l'ensemble des Français.

La Fondation pour l'innovation politique

Les données en open data



Le site internet



Les médias



11, rue de Grenelle
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00
contact@fondapol.org



ISBN : 978 2 36408 086 7

3 €